



## Média+

**Média+**, élaboré dans le cadre du projet européen Erasmus+, s'est déroulé sur trois ans, du 1er septembre 2019 au 30 août 2022. Il répond à des problématiques européennes. Dans la résolution votée le 30 novembre 2017, les députés européens appellent l'Union Européenne et ses États membres à « aller plus vite dans la mise en œuvre de la stratégie européenne en faveur des personnes handicapées ». Une des mesures prioritaires pointées était le développement de « formations pour les personnels éducatifs pour soutenir les personnes avec des besoins complexes ».

Présentation du projet:

<https://www.youtube.com/watch?v=zKpPUYC11pc&t=154s>

**Média+** est au bénéfice des jeunes en situation de handicap : sourds avec déficiences associées ou atteints de troubles complexes du langage sans surdité. Son ambition ? Mettre le focus sur cette population complexe mal repérée qui nécessite une expertise spécifique et une adaptation de l'ensemble de l'entourage.

**Média+** s'adresse aux professionnels et aux aidants dans une visée de formation. Il pose les premiers jalons d'un dispositif multimodal de formation en direction des professionnels et des familles. Il vise à modéliser une « Démarche d'accès au langage » et son transfert à une équipe de professionnels et aux familles dans un contexte européen, à développer les outils pédagogiques associés et à élaborer un référentiel de compétences des professionnels impliqués.

**Média+** s'appuie sur une « Démarche d'accès au langage » à l'aide de divers médias : dessins situationnels, pictogrammes, etc. Le fondement de cette approche est ancré dans une confiance réciproque, une reconnaissance mutuelle qui comprend le crédit que nous accordons à l'enfant d'avoir des choses à dire et à nous faire partager. Il s'agit donc de partager une manière d'être qui s'appuie sur l'échange avec un enfant en grande difficulté de communication.

**Média+** propose une transformation des pratiques. La « Démarche d'accès au langage » répond aux besoins des personnes largement entravées dans leur communication. Aujourd'hui Les professionnels accompagnant ces personnes s'appuient sur des méthodes ou des outils (pictogrammes, logiciels, ...) de Communication Alternatifs et Augmentés (CAA). Cependant, la démarche présentée ici va plus loin, elle propose aux professionnels de changer de paradigme et de penser l'accès au sens et donc au langage de manière différente. Fondée sur la présomption de compétences de l'enfant, elle permet l'accompagnement au changement de regard porté sur la personne. Ce changement de posture s'inscrit dans la pédagogie du doute : il n'y a pas forcément un moyen ou un outil à privilégier, c'est l'analyse des besoins au cours de l'interaction avec le jeune, qui permet de définir les différents outils à mobiliser

selon les moments de vie et l'évolution de la personne. Ces ajustements sont les garants de la qualité des échanges.

**Cette démarche innovante vise une transformation des réponses apportées afin de faciliter l'autodétermination de la personne et son inclusion sociale. Elle repose sur des savoirs expérientiels. Aussi, la modélisation est une des conditions pour assurer une transférabilité plus large qui reposerait sur une communauté de pratiques européennes.**

**Média+** repose sur une modalité de transmission innovante : la formation expérientielle ou en « situation de travail ». Cette modalité a été construite empiriquement par les professionnels du Centre Laplane au fil des expériences de transmission de la « Démarche d'accès au langage » dans différents établissements en France. Ce dispositif de changement de pratiques est conçu comme un processus. Il se déroule sur trois années et se décompose en trois temps :

- Analyse de situations individuelles d'enfants
- "Mise en situation" avec l'ensemble du groupe d'enfants et l'équipe pluridisciplinaire
- Formation de professionnels ressources qui assureront la pérennité de l'action au sein de l'organisation.

L'objectif est de faire monter en compétences l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire de professionnels autour d'un groupe d'enfants, d'agir tant sur les compétences individuelles de chaque professionnel que sur la compétence collective du groupe pluridisciplinaire.

De plus, le transfert de la démarche peut amener une équipe à exercer une fonction ressource pour d'autres équipes de l'établissement ou du territoire. Dans le contexte européen, le transfert de la démarche sera l'occasion d'une capitalisation, d'un étayage supplémentaire, d'une adaptation culturelle dans les différentes organisations et une formalisation qui assurera une transférabilité.

Retrouvez toutes les informations sur le site du Centre National de Ressources LAPLANE : [www.cnrlaplane.fr](http://www.cnrlaplane.fr)

